

<http://www.pierrealainmillet.fr/Prochain-conseil-citoyen-du>



Jeudi 9 Décembre 2010

Prochain conseil citoyen du développement humain durable

- DHD -



Date de mise en ligne : lundi 25 octobre 2010

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

La rentrée est bousculée par les préoccupations sociales. Certains peuvent s'en inquiéter, mais un pays sans histoire sociale est un pays livré aux petites et grandes affaires. Je suis donc heureux de contribuer à ajouter une nouvelle date à l'histoire de France, 2010, dont on ne sait pas encore s'il faut la classer entre 1995 et 2003, ou plus près de 36 et 68.

En tout cas, cela n'empêche pas le travail engagé par les groupes pour le développement humain durable de se concrétiser prochainement.

Nous ferons le point au conseil citoyen du développement humain durable le Jeudi 9 Décembre pour lancer le processus de validation des objectifs et du plan d'action élaboré ensemble.

Le bureau municipal précédent aura d'ailleurs pris connaissance de l'avancement de ce dossier et des éléments de discussion qui seront présentés au conseil citoyen sur les points suivants :

Le plan d'action pour le développement humain durable

Les groupes de travail en 2010 ont permis d'établir une liste de 365 actions classés en objectifs regroupés en 7 thèmes. 365 actions, c'est un hasard, mais ça peut être aussi une manière symbolique de montrer l'ampleur et aussi le lien avec ce qu'on fait chaque jour.

Mais l'essentiel est bien sûr le contenu de ces actions. Elles sont en cours d'analyse par les différents services de la ville, qui complètent les tableaux issus des groupes de travail en précisant qui a les compétences pour agir, quels sont les partenaires, les ordres de grandeur budgétaires de l'action, une estimation de son impact potentiel.

De plus, la ville de Vénissieux étant en parallèle en train d'établir son « plan climat territorial », procédure rendue obligatoire par la loi Grenelle 2, le plan d'action Vénissien a été rapproché du plan d'action « climat » proposé par le Grand Lyon. On retrouve bien sûr des points communs, notamment en ce qui concerne l'énergie. Le tableau des 365 actions du DHD [1] est donc classé aussi dans les catégories du plan climat. On fera ainsi d'une pierre deux coups, et le plan climat Vénissien sera naturellement une partie du futur document DHD

Quelques questions nouvelles ont été apportées lors de rencontres, ou par les services et notamment la question de la santé (hygiène, consommation, pollution) qui n'avait pas été réellement évoquée dans nos groupes de travail. Nous verrons le 9/12 comment l'intégrer dans notre tableau d'objectifs.

En tout cas, nous ferons le point le 9/12 pour valider les objectifs et le plan d'action. Nous garderons certainement la présentation qui avait été faite pour donner une vue globale des objectifs.

http://www.pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH285/carte_objectifs_dd_vx-99cab.png

Le lancement des écos-projets

Comme nous l'avions dit en avril, nous n'avons pas attendu la validation finale de nos objectifs pour agir, et nous avons déjà 3 eco-projets en route.

- avec la copropriété Parilly, un compostage collectif pour lequel une visite du cadre de vie est organisée le 19/11
- avec le collège Elsa Triolet qui avec la ville et l'entreprise Rhodia vient de signer une convention pour un projet développement durable d'une classe de 5e et d'un groupe d'élèves de 3e..
- avec les services de la ville autour de la collecte du papier et des conditions d'utilisation de papier recyclé.

Nous allons prochainement faire un « appel à éco-projet » pour que les Vénissiens proposent des idées, des sujets, des partenariats, et nous déciderons le 9 Décembre comment organiser un jury pour sélectionner les meilleurs projets pour 2011â€¦

Le processus de validation de la politique Vénissienne de développement humain durable

L'avis du conseil citoyen ne peut suffire pour faire de nos objectifs de développement durable une politique de la ville. Il faudra bien entendu le présenter au conseil municipal pour en faire une contribution au projet de ville Vénissieux 2030.

Pour celà, il faudra certainement une « mise en forme » du tableau d'actions, qui est pour l'instant un document assez technique et peu facile à diffuserâ€¦ Nous allons donc avancer vers la rédaction d'une version « plaquette » d'une vingtaine de pages, qui servira de support à la présentation au bureau puis au conseil municipal.

De même, il faudra certainement donner une forme publique à ce travail.

De ce point de vue, trois solutions sont possibles

- faire de nos objectifs DHD un véritable « agenda 21 ». Cela suppose de le faire reconnaître au niveau national, et donc le soumettre au ministère de l'écologie.
- en faire une « charte de l'environnement ». C'est une autre forme réglementaire, qui existait avant le lancement des agendas 21, mais met moins en avant les dimensions économiques et sociales du développement durable
- ne pas chercher une forme « réglementée », mais inventer la forme qui nous paraît la plus utile pour les Vénissiens, et pour faire connaître notre démarche en dehors de la ville.

Le cabinet Lamy qui a organisé et animé les groupes de travail en 2010 va étudier ces trois alternatives et nous proposer les avantages et inconvénients, (de même que les coûts !), de ces solutions. Une proposition sera présentée le 9/12

une journée ?

enfin, tous ces sujets méritent certainement de les faire connaître au plus grand nombre de Vénissiens. De même,

beaucoup d'actions sont faites dans la ville ou aux alentours par des associations, des collectivités ou administrations. Il serait utile de les faire connaître et les valoriser pour donner envie d'accélérer la mise en œuvre de ces objectifs.

- Ce qui se fait sur le plateau des grandes terres pour la biodiversité,
- ou ce qui se fait dans l'entreprise Carbone Savoie pour la réduction des émissions polluantes,
- ou ce qui se fait dans le réseau de chaleur pour développer la part d'énergies renouvelables,
- ou encore l'arrivée de vélos à assistance électrique en mairie,
- ou encore le rôle de l'association INOER pour aider à maîtriser ses consommations énergétiques
- etc.

Ce ne sont pas les initiatives qui manquent ! Reste à trouver sous quelle forme on peut les rassembler pour les faire connaître et donner envie à plus de forces sociales, économiques et politiques de s'emparer de ce défi écologique pour la ville.

[1] encore un sigle, mais simple à retenir pour ne pas répéter trop souvent « Développement Humain Durable »